



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : STRASBOURG

Autres communes :

R500

Appellation : Faubourg-jardin du Stockfeld

Monument(s)

Appellation : Faubourg-jardin du Stockfeld

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 20/12/1996

Étendue de la protection : Tracé de la cité-jardin selon le plan annexé à l'arrêté, façades et toitures des bâtiments d'origine et leurs annexes : clôtures sur rue, jardins, alignements d'arbres (cad. ?)

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.